

Réf: Dossier N° : 55430

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ENTREPRISE GNONKA STEPHANE »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO SOGEFIHA FACE AU SUPER
 MARCHE KING CASH, 14 BP 25 ABIDJAN 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 12 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ENTREPRISE GNONKA STEPHANE » .

Objet: Travaux publics, Bâtiments, Electricité, Réseaux, Import-export, Commerce général, Diverses prestations de services

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et libérées partiellement par les associés

Siège social: ABIDJAN - ABOBO SOGEFIHA FACE AU SUPER
 MARCHE KING CASH, 14 BP 25 ABIDJAN 14

GERANT: Monsieur GBAYA TAPE ANTOINE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-26718 du 12/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24271 du 12/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

